

LES EXONÉRATIONS

ZFU-TE

ZFRR

PLUS-VALUES



Comptabilité et fiscalité BNC



Prérequis

Collaborateur en cabinet comptable



Durée

2 heures (distanciel)



Tarif 180€ net de TVA

Prise en charge par l'OPCO Atlas



05 57 81 43 50

contact@oriffpl-nouvelleaquitaine.fr



Intervenant expert fiscaliste BNC



92%*

Taux de satisfaction

* Note basée sur l'année 2026

100%**

Taux de recommandation

** Note basée sur l'année 2026

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre les mécanismes d'incitation territoriale (ZFU, ZFR...) et les régimes d'exonérations des plus et moins-values.

Méthodes pédagogiques

- Expositives : par la théorie (power point);
- Actives : par la pratique (mise en situation).

Objectifs opérationnels

- Identifier les dispositifs d'exonération en zones franches urbaines (ZFU-TE) et zones de revitalisation rurale (ZFRR);
- Déterminer les conditions d'éligibilité et le champ d'application de chaque dispositif;
- Calculer les montants d'exonération selon la durée d'installation et les taux dégressifs;
- Appliquer les règles d'exonération des plus-values professionnelles selon la nature et la durée de détention;
- Analyser l'incidence fiscale et sociale de ces exonérations sur son activité.

Modalités d'évaluation

- Quiz en début de formation (mise à jour des connaissances);
- Quiz final de vérification des acquis;
- Questionnaire de satisfaction à chaud.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, ascenseur...)

Si vous avez des besoins spécifiques liés à votre handicap, merci de contacter notre référent handicap afin d'échanger avec lui sur l'adaptation et les aménagements personnalisés de la formation (matériel, supports...)

Référent handicap : Michel MARTIN KARMANN

Tel : 05.57.81.43.50 – Mail : arapl-martin@araplaquaine.fr

Prochaines sessions : dates à retrouver sur notre site internet

Nombre de places limité à 15 participants

LES EXONÉRATIONS

ZFU-TE

ZFRR

PLUS-VALUES

PROGRAMME

MATIN OU APRÈS-MIDI

09h30 - 9h40 ou 14h - 14h10

Accueil des participants

9h40 - 11h30 ou 14h10 - 15h50**Exonérations ZFU-TE/ZFRR**

- Présentation des dispositifs et champ d'application;
- Modalités de calculs (point de départ de l'exonération, changement de taux en cours d'année...).

Exonérations des plus-values

- Présentation des régimes d'exonération;
- Modalités de calculs (exonération partielle...);
- Incidence sociale des exonérations.

11h20 - 11h30 ou 15h50 - 16h00

- Évaluation des connaissances et de la satisfaction;
- Débriefing, échanges.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Formation dispensée en présentiel.**

Formation organisée dans les locaux de l'ORIFF PL NA, 51 boulevard Wilson 33200 Bordeaux

- **Formation dispensée en distanciel.**

24 à 48h avant la formation, une convocation vous sera envoyée avec le lien de connexion.

Le jour de la formation, merci de vous munir d'un ordinateur, d'une caméra et d'une connexion internet de qualité.

- **Les inscriptions sont possibles jusqu'à 5 jours avant le démarrage de la formation**

En cas de financement OPCO, l'accord de prise en charge doit être transmis avant le début de la formation.